

DPATE/DAAT/BAFU
Affaire suivie par :
Fanny BECKER
☎ 03 87 34 76 13
N/Réf. : AF/FB/25239
Objet : avis CD57 sur la révision
du PLU

Monsieur Ralph KLEIN
Maire de TENDELING-EBRING
4, rue Principale
57980 TENDELING

Metz, le 06 JAN. 2026

Monsieur le Maire,

Par courriel du 23 septembre 2025, vous m'avez notifié pour avis le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de TENDELING-EBRING.

Ce dossier appelle les remarques ci-annexées, que je vous remercie d'intégrer à votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Département

Patrick WEITEN



Copie pour information à :

- Monsieur David SUCK, Vice-Président du Département
- Madame Magaly TONIN, Présidente de la 4^{ème} Commission
- Monsieur Constant KIEFFER, Président de la Commission de Territoire de Forbach – Saint-Avold
- Madame Elisabeth HAAG, Vice-Présidente du Département



COMMUNE DE TENTELING-EBRING
Révision du Plan Local d'Urbanisme
Avis du Département de la Moselle

ESPACE NATUREL SENSIBLE

L'ENS du marais de Tenteling est bien pris en compte dans le zonage. Toutefois, dans le rapport de présentation, seul le classement en ZNIEFF apparaît. Il aurait été intéressant de pouvoir spécifier que cette ZNIEFF est également un espace naturel sensible, avec un périmètre identique, intégré au réseau des ENS gérés localement.